

Grammaire : Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs sont de forme simple ou renforcée par les adverbes " ci " et " là ".

" ci " indique la proximité et " là " indique l'éloignement, ou à distinguer deux objets ou deux personnes.

Les pronoms démonstratifs s'accordent en genre et en nombre.

Exemple :

C'est celle-là que je préfère.

Je préfère celle de gauche.

Passez-moi ceci, s'il vous plaît.

	Singulier		Pluriel		Neutre
Pronoms démonstratifs	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Formes simples	Celui	Celle	Ceux	Celles	Ce
Formes renforcées	Celui-ci	Celle-ci	Ceux-ci	Celles-ci	Ceci
	Celui-là	Celle-là	Ceux-là	Celles-là	Cela